

Collège au cinéma dans le Val-de-Marne



MODE D'EMPLOI 2023-2024

SOMMAIRE

I – LES ACTEURS DU DISPOSITIF	3
1. PRÉSENTATION	3
2. LES COLLÈGES PARTENAIRES	3
3. LES SALLES DE CINÉMA PARTENAIRES	3
II – LA PROGRAMMATION	4
1. LES FILMS	4
2. LES FESTIVALS PARTENAIRES	5
a) Le festival Ciné Junior	5
b) Le Festival de Films de Femmes de Créteil	6
III – L' ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET LA FORMATION	6
1. POUR LES ÉLÈVES	6
a) Les projections en salles de cinéma partenaires	6
b) Les interventions professionnelles	6
2. POUR LES ENSEIGNANTS	7
a) La formation	7
b) L'espace privé sur cinemapublic.org	7
c) Le carnet de bord	7
IV – INFORMATIONS PRATIQUES	7
1. TARIFS	8
2. TRANSPORTS	8
3. CONTACTS	8

I – LES ACTEURS DU DISPOSITIF

1. PRÉSENTATION

Le dispositif national Collège au cinéma, initié en 1989 par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation Nationale propose aux collégiens de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées à leur intention dans des salles de cinéma. Ils se constituent ainsi la base d'une culture cinématographique grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants, les salles partenaires et les intervenants professionnels.

Collège au cinéma dans le Val-de-Marne est une initiative du Conseil départemental du Val-de-Marne qui finance sa mise en place à l'échelle de son territoire depuis 2002 et à laquelle le Rectorat de Créteil, la DRAC Île-de-France, le Centre National de la Cinématographie et de l'image animée, l'Archipel des lucioles sont également associés. L' Association Cinéma Public Val-de-Marne est en charge de sa coordination. Elle travaille en étroite collaboration avec l'Inspection académique et la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle du Rectorat de Créteil.

Le dispositif s'intègre dans les actions cinématographiques déjà en place dans le département et tout particulièrement au festival Ciné Junior et au Festival International de Films de Femmes de Créteil (FIFF).

2. LES COLLÈGES PARTENAIRES

L'opération repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des équipes enseignantes ; elle se déroule sur le temps scolaire et fait partie intégrante du volet d'éducation artistique et culturelle du projet d'établissement (cf. B.O. de l'Éducation nationale n°19 du 8 mai 2008 : « *Dès la rentrée 2009, les projets d'écoles ou d'établissements, élaborés en concertation avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales, devront tous intégrer un volet culturel concernant tous les élèves* »). Les équipes pédagogiques veillent à établir des liens constructifs et réciproques entre le dispositif et les disciplines scolaires représentées, en évitant l'instrumentalisation de part et d'autre. Elles peuvent s'appuyer sur les instructions et programmes concernant l'éducation à l'image et favoriser le travail interdisciplinaire.

Un enseignant coordinateur est désigné dans chaque collège.

Il complète le dossier de candidature en collaboration avec ses collègues sur accord du chef d'établissement.

Tout au long de l'année, il est l'interlocuteur privilégié de la coordination et s'engage à lui transmettre les éléments utiles à la mise en œuvre du dispositif dans les délais nécessaires. Il fait le relais des informations auprès de ses collègues au fur et à mesure de leur réception et programme avec le cinéma partenaire les projections pour les classes inscrites.

Une convention entre l'association Cinéma Public Val-de-Marne et chaque collège est adressée aux chefs d'établissement en début d'année scolaire. Elle finalise l'inscription de l'établissement, engage le collège à participer à la totalité du dispositif et à en respecter les principes de fonctionnement. **Celle-ci doit impérativement être signée et renvoyée à la coordination avant le 1^{er} jour de formation des enseignants, date de lancement du dispositif.**

3. LES SALLES DE CINÉMA PARTENAIRES

Les salles de cinéma du Val-de-Marne partenaires du dispositif proposent aux élèves et enseignants participants des conditions d'accueil et un accompagnement privilégié. Lors de la confirmation de l'inscription par la coordination avant les vacances d'été, un cinéma partenaire est désigné au collège pour une collaboration tout au long de l'année.

II - LA PROGRAMMATION

1. LES FILMS

Cinq films jalonnent le parcours annuel des participants.

Le comité départemental de pilotage Collège au cinéma dans le Val-de-Marne a choisi 3 films dans le catalogue national Collège au cinéma en écho à une thématique annuelle. Les 2 autres longs métrages ou programmes de courts métrages seront issus de l'un des festivals partenaires dont la programmation sera déterminée au cours des mois à venir.

Les 3 films (hors festivals) sont communs à tous les niveaux, de la 6^e à la 3^e.

Tel que le préconise le dispositif, *Frankenstein* et *Wardi* seront vus en Version Originale Sous-Titrée en Français.

« Corps et décors »

Un moulin à vent, la cité Gagarine, les tours d'un camp de réfugiés : 3 espaces propices à prendre de la hauteur et à faire naître chez les protagonistes des films proposés un désir d'évasion pour fuir un réel devenu trop étiqué pour eux. Ils tenteront coûte que coûte de réinventer leur quotidien au risque de se perdre dans ces lieux porteurs d'espoir mais aussi d'illusion.

• Trimestre 1



Frankenstein de James Whale

Fiction | États-Unis | 1931 | 1h10 | VOSTF

Henry Frankenstein est un jeune scientifique qui rêve de créer un être humain à l'aide de ses connaissances. En compagnie de son assistant Fritz, il va concrétiser ce dessein à partir de morceaux de cadavres, mais l'expérience ne va pas se dérouler exactement comme prévu...



Gagarine de Fanny Liatard et Jérémy Trouilh

Fiction | France | 2021 | 1h38

Youri, 16 ans, a grandi à Gagarine, immense cité de briques rouges d'Ivry-sur-Seine, où il rêve de devenir cosmonaute. Quand il apprend qu'elle est menacée de démolition, Youri décide de rentrer en résistance. Avec la complicité de Diana, Houssam et des habitants, il se donne pour mission de sauver la cité, devenue son « vaisseau spatial ».

• Trimestre 2

2 films au festival Ciné Junior ou au FIFF choisis en collaboration avec les festivals, les responsables des cinémas partenaires et la coordination du dispositif.

• Trimestre 3



Wardi de Mats Grorud

Animation | France, Norvège, Suède | 2019 | 1h20 | VOSTF
Beyrouth, Liban, aujourd'hui, Wardi, une jeune palestinienne de 11 ans, vit avec toute sa famille dans le camp de réfugiés où elle est née. Sidi, son arrière-grand-père, fut l'un des premiers à s'y installer après avoir été chassé de son village en 1948. Le jour où Sidi lui confie la clé de son ancienne maison en Galilée, Wardi craint qu'il ait perdu l'espoir d'y retourner un jour. Mais comment chaque membre de la famille peut-il aider à sa façon la petite fille à renouer avec cet espoir ?

2. LES FESTIVALS PARTENAIRES

La participation à l'un des 2 festivals partenaires fait **partie intégrante du parcours annuel** des élèves (non optionnelle).

Dans le cadre du dispositif :

- Le festival Ciné Junior s'adresse aux collégiens de la 6^e à la 3^e.
- Le Festival de Films de Femmes de Créteil s'adresse uniquement aux classes de 4^e et 3^e, dans la limite des places disponibles.

Lorsqu'un choix est possible, il est fait par les enseignants en début d'année scolaire via la coordinatrice de Collège au cinéma.

a) Le festival Ciné Junior



Il se déroule chaque année dans une vingtaine de salles de cinéma du Val-de-Marne avant les vacances scolaires de février. La 34^{ème} édition aura lieu du 24 janvier au 6 février 2024.

La manifestation, ambitieuse par sa programmation variée, par ses propositions pédagogiques autour des films et par ses rencontres, s'adresse à tous les publics, enfants, adolescents, familles...

Ciné Junior a pour objectif de permettre aux jeunes du département de **découvrir des films d'auteurs inédits français et étrangers**, et d'aider concrètement la diffusion des films pouvant participer à un véritable éveil artistique du jeune spectateur.

L'équipe du festival mène ainsi un **travail pédagogique approfondi** à travers l'**édition de dossiers pédagogiques** contenant les informations nécessaires à une approche cinématographique adaptée aux collégiens.

Le festival Ciné Junior est mené par l'**Association Cinéma Public Val-de-Marne**, structure qui coordonne « Collège au cinéma dans le Val-de-Marne ».

Pendant Ciné Junior, chaque élève **participe à 2 séances** (1 thématique annuelle « Voyage(s) », 1 compétition) qui se déroulent dans leur cinéma partenaire du dispositif.

La coordination transmet aux enseignants les propositions de programmation labellisées « Collège au cinéma » dès lors qu'elles sont finalisées, en novembre/décembre.

Les enseignants échangent avec leur salle partenaire pour connaître la programmation envisagée par celle-ci et convenir ensemble de la date et de l'horaire des séances destinées aux classes dans les délais impartis par la coordination.

Il est à noter que ces choix se font dans une temporalité assez courte qui répond à l'organisation spécifique d'un festival.

Pour plus d'informations cinejunior.fr

b) Le Festival de Films de Femmes de Créteil



L'Association du Festival International de Films de Femmes (AFIFF) organise depuis 45 ans ce **festival annuel**, pour faire **découvrir les réalisatrices de tous les pays**. Attentif à la qualité du regard des femmes sur le monde, il célèbre toutes les travailleuses des films. Le festival développe un **Centre de Ressources Iris**, qui classe et informatise les archives de la manifestation.

Toute l'année, le festival mène des actions d'éducation à l'image et proposera lors de sa 46^{ème} édition (mars/avril 2024) des **journées « d'immersion »** pour accueillir les collégiens (projections, ateliers, rencontres) au Cinéma La Lucarne et à La Maison des Arts de Créteil.

Pour plus d'informations filmsdefemmes.com

III – L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET LA FORMATION

Films du catalogue national : Édités par le CNC, les fiches pour les élèves (numérique + papier) des 3 films issus du catalogue national sont remises aux participants lors de la 1^{ère} journée de formation, les dossiers (numérique) pour les enseignants leur sont transmis en début d'année scolaire.

Ils sont disponibles sur le [site du CNC](https://www.cnc.fr) ainsi qu'un [catalogue](#) offrant des pistes de travail sur les films. Des ressources sont également accessibles sur le site [Transmettre le cinéma](#).

Films des festivals partenaires : Édités par Cinéma Public Val-de-Marne, des fiches pédagogiques rédigées dans le cadre de Ciné Junior 2024 sont mises à disposition des enseignants avant le festival sur le site internet de l'évènement ainsi que toutes les ressources disponibles relatives aux propositions labellisées « Collège au cinéma ».

1. POUR LES ÉLÈVES

a) Les projections en salles de cinéma partenaires

Les élèves découvrent en salle de cinéma les films de la programmation annuelle dans leur format d'origine. Ils bénéficient d'un accompagnement spécifique grâce au travail de médiation mené par l'équipe du cinéma (présentation d'avant-séance et jauge réduite).

b) Les interventions professionnelles

Films du catalogue national : des professionnels du cinéma interviennent dans les classes pour aborder les films vus en salle sous l'angle de l'analyse ou de la pratique filmique. **L'ensemble des classes bénéficient au minimum d'une intervention théorique (entre 1h30 et 2h) ou d'un atelier pratique en classe (2h) qui fait partie intégrante du parcours des élèves (non optionnel).**

En début d'année scolaire, les enseignants indiquent à la coordination leur choix parmi les propositions transmises. Après validation, la coordination les mets en lien avec l'intervenant qu'elle aura désigné et ils planifieront ensuite directement ensemble la venue en classe du professionnel du cinéma dans les 10 jours qui suivront la séance en salle du film concerné.

Films des festivals partenaires : des rencontres en salle ou en classe avec des professionnels du cinéma (théorie ou pratique) et des équipes des films peuvent être proposées.

2. POUR LES ENSEIGNANTS

a) La formation

Dans le cadre du dispositif, il est demandé aux enseignants de préparer et prolonger en classe la découverte des films par les élèves en salle de cinéma. Trois journées de formation sont organisées via le Plan Académique de Formation (rubrique OUV, stage « Collège au cinéma dans le Val-de-Marne »).

Deux journées de formation ont lieu la semaine précédant les vacances de la Toussaint (dates précises communiquées en septembre).

L'ensemble des enseignants participants sont convoqués par le Rectorat de Créteil pour y prendre part.

Ils sont invités à visionner en salle de cinéma les films au programme (hors films des festivals). Des interventions par des professionnels ou un membre de l'équipe sont assurées à l'issue de chaque séance afin de transmettre aux enseignants des éléments pour les aborder en classe auprès de leurs élèves. Ces séances sont gratuites.

Les films des festivals ne pourront pas être visionnés à l'avance et seront choisis par les enseignants en fonction des propositions faites par leur cinéma partenaire, sur la base de synopsis et des indications données par la coordination, le cinéma partenaire et la professeure-relais.

Une 3^e journée de formation est organisée en janvier dans des lieux culturels de Vitry-sur-Seine consacrée à des ateliers pratiques portant sur des questions de cinéma. **Uniquement un enseignant désigné par collège est convoqué par le Rectorat de Créteil.** Le déroulé précis sera transmis avant les vacances de Noël.

b) L'espace privé sur cinemapublic.org

Le site de l'association Cinéma Public Val-de-Marne propose un espace privé accessible aux enseignants inscrits au dispositif et permet la mise à disposition d'informations pratiques et de ressources pédagogiques.

Les identifiants sont transmis aux participants en septembre.

c) Le carnet de bord

Les enseignants doivent remplir un carnet de bord en ligne au fur et à mesure de leur parcours. Ce document de suivi permet l'évaluation précise du dispositif et l'élaboration d'un bilan annuel. Il donne lieu à une réunion organisée en juin, en présence des enseignants coordinateurs et de l'ensemble des partenaires du projet.

IV – INFORMATIONS PRATIQUES

Une présentation du dispositif a lieu lors de la première journée de formation.

Par ailleurs, une intervention en classe par le cinéma partenaire, la professeure relais ou la coordinatrice du dispositif peut être proposée aux enseignants en début d'année scolaire afin d'être informés sur ses modalités de fonctionnement. **La coordinatrice reste disponible par mail et téléphone pour tout échange pendant l'année.**

1. TARIFS

Le comité de pilotage unifié des dispositifs scolaires a acté la révision de la tarification de la billetterie de Ma classe au cinéma, dont fait partie Collège au cinéma, à compter de la rentrée scolaire 2023-2024.

Le tarif de 2,80€ (2,50€ auparavant) a donc été déterminé par le comité de pilotage départemental, soit l'augmentation au minimum possible.

Participation de l'établissement scolaire : **2,80 €/film et /élève** - Gratuité pour les accompagnateurs
Les collèges s'acquittent directement des factures relatives aux entrées auprès de leur salle partenaire.
Le coût des places doit autant que possible être pris en charge par l'établissement et non par les familles.

Si l'établissement le souhaite et en accord avec le cinéma partenaire, la billetterie peut être prise en charge par la part collective du pass Culture.

Toutefois, le **Vadémécum** édité au niveau national à propos de la part collective du Pass Culture recommande de ne pas l'utiliser pour financer les coûts de billetterie des dispositifs d'éducation à l'image (<https://urlz.fr/lwBt>, p.23)

2. TRANSPORTS

Si un transport est nécessaire pour se rendre au cinéma, les transports en commun doivent être privilégiés. L'association Cinéma Public Val-de-Marne, avec le soutien du Conseil départemental du Val-de-Marne, peut éventuellement organiser le transport des élèves par autocar pour les établissements qui ne disposent pas d'un transport en commun direct pour se rendre dans leur cinéma partenaire. La demande est à effectuer par l'enseignant coordinateur en début d'année scolaire auprès de la coordination, qui lui indiquera comment procéder pour en bénéficier.

3. CONTACTS

Mathilde Pinçon
Association Cinéma Public Val-de-Marne
Coordinatrice du dispositif
actionseducatives@cinemapublic.org
01 42 26 03 14

Isabelle Bourdon
DAAC
Conseillère Cinéma et audiovisuel
Isabelle.bourdon@ac-créteil.fr
01 57 02 66 67

Catherine Kastler
Professeure relais

Pour accompagner le dispositif dans les établissements scolaires, le Rectorat de Créteil (DAAC) propose le soutien d'une professeure relais qui collabore à la mise en œuvre du dispositif en collaboration avec la coordination. Elle se tient à la disposition des enseignants pour toute question et/ou tout conseil (contact disponible via la coordination).